Image not found or type unknown

Stationnement dans une Cour commune

Par **DUPONT Marika**, le **24/04/2018** à **09:54**

Bonjour

J'habite une maison avec 4 autres propriétaires et nous avons une cour commune.
Ma maison a la plus grande façade sur ladite cour commune et tous mes voisins sont garés dans la cour commune et donc devant mes fenetres.
J'ai plusieurs questions :
1 - Doit-on avoir une convention collective pour le parking des voitures et si nous n'en avons pas, peut-on interdire le stationnement dans la cour ? Par qui doit-on passer pour interdire la cour ?
2 - A-t-on le droit de garer sa voiture professionnelle tous les soir et tous les weekd end (elle ne peut pas être utiliser en dehors des horaires de travail) dans ladite cour commune ?
3 - Les voitures peuvent être garer devant les fenetres ou doivent-elles être a une certaine distance pour pas du tout gêner la vue ?

Salutations et merci de votre aide
M Dupont

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés